

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2014

---

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CE168

présenté par  
M. Tardy

à l'amendement n° CE|145 de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 16.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'instance de conciliation départementale est suffisante. Ce comité de dialogue n'est pas adapté et surchargerait l'ANFR.